Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_049-DE

Département du Pas de Calais

Arrondissement de Béthune

Mairie de Laventie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 Juillet 2026

Délibération 2026.49

L'an 2026, le 02 Juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Laventie, Salon Montmorency, rue Delphin Chavatte, sur la convocation adressée par Nathalie DEBAISIEUX, maire de la commune, le 25 juin 2026.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 29
Nombre de présents : 28 / Nombre d'absents : 1 / Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 29

Madame DEBAISIEUX Nathalie
Monsieur DEMONT Eric
Madame MANCEY Véronique
Monsieur LAPLUME Joël
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur VERDRON Laurent
Madame BOYET Juliette
Monsieur LEGILLON Sébastien
Madame DURIEUX Elise
Monsieur DEVEAUX Jean-Marie
Madame VASSEUR Ludivine
Monsieur SCHINDLER Jean-Joël
Madame VERPOEST Lucie
Monsieur WIART Bruno
Monsieur VANCAUWELAERD Philippe
Madame PEREL Marie-Cécile
Monsieur DUTOIT Michel
Monsieur COPIN Fréderic
Madame HART Isabelle
Madame CAPLIEZ Isabelle
Monsieur MARCHAL Cyril, absent, pouvoir à Monsieur Laurent VERDRON
Madame DONNET Jenny
Madame JESSEL Elodie
Monsieur MOUQUET Denis
Madame DESMAREZ Axelle
Monsieur MAQUET Christophe
Madame DUMONT Audrey
Monsieur GOBEYN Nicolas
Madame BUDENHULZER Noémie

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent Verdron

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_049-DE

2026.49 Délibération relative à la signature d'une convention avec l'Harmonie Municipale

Madame le Maire rappelle que la collectivité est dans l'obligation de passer une convention d'objectifs avec les associations pour lesquelles le montant de subvention annuelle est supérieur à 23 000€ par an.

Il est proposé au conseil de délibérer pour permettre la signature d'une nouvelle convention d'objectifs avec l'Harmonie Municipale de Laventie pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 pour un montant de 74 500€

Ne prend pas part au vote les membres actifs de l'associations ayant un poste dans le bureau décisionnel à savoir : Mme Cousin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE une subvention de fonctionnement, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 , d'un montant de 74 500€

- PRECISE que cette subvention sera versée en deux fois en juillet et en novembre 2026

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'Harmonie Municipale,

- PRECISE que les crédits budgétaires ont été prévus au Budget Primitif 2026

Nombre de votants : 28
Nombre de vote pour : 28
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE.

Fait à LAVENTIE, le 02 Juillet 2026.

Le Maire de Laventie,
Nathalie DEBAISIEUX

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Laurent Verdron